

Radio 1 le 1/2/2010 (Midi)

Réforme électorale.

Philippe Gosselin, député de la Manche et secrétaire de la commission des lois en charge de l'Outre-mer : « *Déjà je crois qu'il y a un consensus, en tout cas il y a une forte majorité pour dire qu'il faudrait réduire le nombre des conseillers. Donc ça, je pense que vraisemblablement, on s'achemine sans doute vers une diminution d'une dizaine, mais bon, c'est à confirmer, ce n'est pas un chiffre absolu. Mais ça, ça paraît assez vraisemblable. Je pense que vraisemblablement on devrait maintenir différentes circonscriptions, il paraît important que les différentes îles et territoires soient représentés. Il reste par contre un certain nombre de questions, le non renouvellement plus de 2 fois du président, c'est une question. La date limite de 70 ans, c'est à discuter. Une prime majoritaire, elle, sera sans doute mise en place effectivement.* »

Journaliste : Et interdiction de déposer des motions de défiances ?

Philippe Gosselin : « *Ça c'est vrai que ça pose un vrai problème, on est un peu sous la IVème République ou sous la IIIème République avec ce que (?) appelait les gouvernements à secousse. Bon et bien là, les secousses c'est bien, ça peut-être sympathique, mais non ! Donc il est possible que dans le cadre de la réforme globale il y ait une atténuation une modération en tout cas des règles un peu strictes sur cette motion de défiance pour éviter que les majorités se fassent et se défassent. Donc ça suppose, aussi, il faut être honnête, au-delà du mode de scrutin au-delà de la réforme des institutions, sans doute une évolution des mentalités.* »